



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Programmation pluriannuelle de l'énergie

Question au Gouvernement n° 1230

Texte de la question

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

Mme la présidente . La parole est à M. Maxime Amblard.

M. Maxime Amblard . Il y a un an déjà, ici même, j'alertais sur le risque d'usure prématurée et l'augmentation des coûts qu'engendre l'excès de modulation de nos réacteurs nucléaires. La modulation vise à pallier la fâcheuse mais bien réelle intermittence de l'éolien et du photovoltaïque. Me revoilà, un an plus tard, en espérant quand même que cela ne devienne pas une tradition.

Malgré le temps passé, je suis presque tenté de me laisser aller à une forme d'indulgence. Même si, avec Marine Le Pen et Jordan Bardella, nous alertons depuis des années sur ces risques, il ne manquait en effet qu'une chose pour les étayer ou les réfuter : une étude. Alors, dans un rare éclair d'honnêteté intellectuelle, le gouvernement précédent a demandé à EDF un rapport sur ce sujet. Si celui-ci devait se révéler exact, il remettrait en question non seulement les deux dernières décennies de choix énergétiques, mais aussi – et surtout – votre désastreuse PPE3.

Mais, au fond, tout le monde peut se tromper. Tout le monde peut se faire prendre en étau entre subventions, lobbies et électoralisme facile. À ceci près que le rapport est désormais terminé et qu'EDF se dit prêt à le publier. À ceci près que, dans le même temps, RTE nous indique que nous pourrions passer des 12 térawattheures de modulation actuels à 60, voire à 100 térawattheures en 2035. À ceci près que les fuites dans la presse nous apprennent qu'avec la modulation actuelle, les coûts de maintenance augmentent, la durée de vie des réacteurs diminue et la rentabilité économique du nucléaire se dégrade. À ceci près que vous semblez vouloir purement et simplement enterrer ce rapport, sous prétexte qu'il pourrait « servir de munition contre les énergies intermittentes ».

Quelques députés du groupe LFI-NFP . On ne comprend rien !

M. Maxime Amblard . C'est là que mon indulgence atteint ses limites. Autant il est possible de l'être avec ceux qui se trompent de bonne foi, autant il est inconcevable de cautionner ceux qui mentent et censurent, dans le seul but d'éviter de se remettre en question.

Alors, montrez-moi que j'ai tort et que vous êtes ouvert à la remise en question : mettez un terme à ce véritable vaudeville, autorisez la publication de ce rapport, dites la vérité aux Français et tirez-en les conséquences, en stoppant définitivement la publication de votre PPE3. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et

numérique . Vous avez une capacité inénarrable à chercher des conspirations là où il n'y en a pas. Il n'y a aucune volonté de dissimuler quoi que ce soit.

M. Philippe Schreck . Ce n'est pas votre genre...

M. Roland Lescure, ministre . La question énergétique est essentielle. Elle doit faire l'objet d'une approche globale et cohérente, qui évalue à la fois les enjeux de l'offre – c'est la programmation pluriannuelle de l'énergie –, et de la demande. À la fin du mois de décembre, RTE a publié une étude actualisant toutes ces données. Avec le premier ministre, nous aurons bientôt l'occasion de communiquer sur le sujet.

Les enjeux de modulation doivent être appréhendés dans le cadre européen, car aujourd'hui, une bonne partie de l'électricité produite en France est exportée en Europe. Certains pays qui ont fait le choix du tout renouvelable font en effet face à des problèmes de fiabilité. Nous en parlerons en toute transparence, sans rien cacher.

Vous dites que vous faites preuve de lucidité. J'espère que vous ferez preuve de cette même lucidité quand on vous présentera l'ensemble de l'œuvre – si je puis dire – qui donnera un futur énergétique à la France.

Loin des guerres de religion habituelles, cette programmation sera équilibrée et ambitieuse, afin de permettre à la France de lutter contre le réchauffement climatique, de conforter sa souveraineté énergétique et de renforcer sa capacité à décarboner l'industrie, les transports et les logements. Au fond, il s'agit de faire de la France une grande puissance énergétique d'aujourd'hui et de demain.

Mme la présidente . La parole est à M. Maxime Amblard.

M. Maxime Amblard . Le rapport est prêt : publiez-le ! À défaut de le faire pour votre honneur, faites-le au moins pour la France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Amblard](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1230

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026